

ORGANISATION DE LA PRE-RENTREE

I - JOURNEE DE PRE-RENTREE :

- Vendredi 12 août 2022 :

- **7H45** : Accueil des nouveaux collègues en *salle de restauration*.
- **8H-8h30** : Pot d'accueil
- **8H30-10H30** : Réunion plénière en salle de restauration pour l'ensemble du personnel, présentation des personnels et des dispositifs ULIS et classe relais, bilan des examens et de l'orientation, perspectives et projets année scolaire 2022-2023.
Distribution des EDT.
- **10H30-11H30** : Réunion des professeurs principaux en salle de réunion
- **11H30** : pot de rentrée déjeunatoire.
- **de 13h30 à 15h30 : conseils d'enseignement**
 - Identification : coordonnateurs, besoins de formation, personnels ressources
 - Programmation annuelle des devoirs communs, des sorties et projets
 - Formalisation de la contribution de la discipline dans le parcours santé, citoyenneté, avenir et culture.

La Direction passera dans chaque conseil d'enseignement pour environ 10 minutes.

II- REUNION DES EQUIPES PEDAGOGIQUES

Elles devront se dérouler à raison d'une réunion mensuelle selon un calendrier annuel établi par le professeur principal, en lien avec son équipe pédagogique. Ce planning devra être communiqué à la Direction avant le vendredi 26/08/2022.

Chaque réunion fera l'objet d'un compte-rendu à transmettre à la Direction. Une réunion est recommandée avant chaque conseil de classe.

III- CONSEILS D'ENSEIGNEMENT

Un calendrier annuel des conseils d'enseignement devra être établi par le coordonnateur de discipline en lien avec son équipe et transmis à la Direction avant le vendredi 26/08/2022. Chaque réunion fera l'objet d'un compte-rendu à transmettre à la Direction.

EDT définitifs à partir du Lundi 29/08/2022

Demande de modifications éventuelles jusqu'au 29. août 2021 auprès du Principal Adjoint.